

Ehpad connecté en cœur de ville

Dans le centre d'Angers, la Mutualité Anjou-Mayenne mise sur le suivi technologique du grand âge.

Vincent BOUCAULT
vincent.boucault@courrier-ouest.com

Depuis cet été, Janine, 90 ans, et son mari portent une montre à cadran rouge, sans aiguilles. « Quand on appuie dessus, cela ouvre la porte ; quand vous tombez, cela alerte le personnel », précise l'alerte nonagénaire. Pratique ? « Oui », admet du bout des lèvres la vieille dame. « Mais le personnel n'a pas toujours le temps de se déplacer tout de suite. Et mon mari, qui est atteint de la maladie d'Alzheimer, la déclenche souvent malgré lui. »

Janine s'y est faite quand même. Il y a quatre mois, son Ehpad, celui des Noisetiers, a déménagé de quelques mètres à Angers, depuis la rue Desmazières jusqu'à la rue Anne-Frank. Et dans le nouvel établissement, qui mise sur l'innovation pour promouvoir l'autonomie du grand âge, les 90 chambres sont connectées.

« Le personnel ne reviendrait pas en arrière »

EDDY CHEVALE. Directeur de l'Ehpad

Des capteurs placés suivent les déplacements du résident et signalent ses éventuelles chutes. Des boutons uniques « nuit » commandent en même temps la fermeture des volets et la mise en lumière des appliques. Un cheminement lumineux peut alors guider la personne âgée. Au matin, un autre bouton « petit-déjeuner » reconfigure les lieux en mode jour. Au plafond, un rail connecté permet de faire cheminer un porte-malade sur presque toute la pièce. Les résidents peuvent également communiquer avec leurs proches via un Smart TV.

« Ce qui est génial, c'est que les informations arrivent directement sur le smartphone du professionnel », explique Jawad Hajjad, directeur du développement au Centich, le Centre d'expertise national des technologies de l'information et de la communication pour l'autonomie. Basé justement à Angers, le Centich a participé à l'élaboration du projet porté par la Mutualité Anjou-Mayenne. Toutes ces technologies ont été longuement



Angers. A l'Ehpad Les Noisetiers, des résidents sont équipés d'une « montre » connectée qui peut alerter le personnel en cas de chute.

Photo CO - Laurent COMBET

présentées par le spécialiste aux élus le 3 décembre, lors de la visite inaugurale organisée par la Mutualité. « Il ne s'agit pas de remplacer le personnel, s'est prémuni le directeur de l'Ehpad, Eddy Chevale. La technologie est là pour accompagner. Mais ça rassure, limite les troubles musculo-squelettiques et génère moins de stress. Le personnel ne reviendrait pas en arrière ». Il se dit aussi très confiant sur la capacité des résidents à s'adapter, même si environ les deux tiers d'entre eux souffrent de troubles cognitifs. « Il

n'y a pas besoin d'être ingénieur pour comprendre, ajoute-t-il. Demain, ils pourront piloter leur chambre. Mais il n'y a pas d'obligation ». Janine n'a pas peur de piloter sa chambre. « J'ai l'habitude de m'habituer aux lieux où je dois aller », philosophe-t-elle. Elle apprécie la gentillesse du personnel et la netteté de son nouvel environnement. Pourtant, il lui arrive de regretter l'établissement d'avant, pourtant moins confortable. « Ces grands couloirs qui sont vides, grimace-t-elle, ça manque un petit peu de chaleur humaine ».

A SAVOIR

Un projet intergénérationnel

Situé sur l'emplacement d'un ancien établissement scolaire, à moins de deux kilomètres du centre d'Angers, l'Ehpad Les Noisetiers n'est pas seul. Sous le même toit, la Mutualité Anjou-Mayenne a voulu intégrer aussi un centre maternel. Il compte une vingtaine de

logements destinés à de jeunes parents démunis. S'y ajoute une minicrèche qui accueille une dizaine de tout-petits. En optant pour ce regroupement, le groupe mutualiste veut « saisir l'opportunité de mettre en œuvre le rapprochement entre les générations ».

« Une contribution solidaire »



Thierry Beaudet, président de la Mutualité française.

Archive CO - Benoît FELACE

Le 3 décembre à Angers, Thierry Beaudet, président de la Mutualité française, a abordé la question de la prise en charge financière de la dépendance : « On sait que les personnels sont en souffrance dans certains Ehpad. Au domicile, il faut revaloriser les métiers d'accompagnement et, en même temps, il faut diminuer le reste à charge des personnes. Le reste à charge est supérieur aux ressources d'un résident sur deux. C'est un grand enjeu financier. Il faut conforter les financements publics. Peut-être faut-il aussi voir comment des organismes comme les nôtres peuvent participer. On a deux jambes, nous les mutualistes : l'offre de soins et l'assurance santé solidaire. C'est peut-être le moment d'étudier s'il y a de la place pour une contribution solidaire au financement d'acteurs comme les nôtres ».

Dépendance : familles sous tension

Selon une étude commandée par la Mutualité française, le nombre de personnes âgées va continuer de grimper alors que le cercle des aidants s'amenuise.

Vieillesse accélérée

Le vieillissement de la population continue de croître. Actuellement de 1,3 million, le nombre de personnes en perte d'autonomie devrait être multiplié par deux d'ici 2060. Les dépenses liées actuellement à leur prise en charge atteignent 30 milliards d'euros par an.

Familles sollicitées

Un aidant sur deux déclare consacrer du temps tous les jours pour aider un proche. Avec la baisse du

nombre d'enfants, le recul de l'âge de la maternité et du départ à la retraite, le nombre des aidants potentiels (conjoints et enfants) devrait baisser de 20 % pour les hommes entre 2 000 et 2040, de 10 % pour les femmes.

Le Maine-et-Loire bien pourvu

Le département propose 173 places pour 1 000 habitants de plus de 75 ans dans les Ehpad. Cela le place au 3^e rang national. Moyenne nationale : 124/1 000 ; moyenne régionale : 156/1000.

Niveau de vie en baisse

Parallèlement, le niveau de vie des retraités est appelé à baisser relativement à l'ensemble de la population, de 105 % actuellement à 90 %

dans 50 ans.

Un coût qui reste lourd

Le coût moyen d'un mois d'hébergement en Ehpad est de 2 319 € dans le département, ce qui le place au 39^e rang national (en commençant par le moins cher). Moyenne nationale : 2 474 € ; moyenne régionale : 2 253 €. En Maine-et-Loire, le reste à charge (une fois les aides publiques déduites) est de 1 847 € (1 797 € en Pays de la Loire, 2 000 € en France). La pension moyenne est de 1 500 € net par mois. 35 % des personnes âgées dépendantes déclarent avoir les ressources pour faire face. Une personne dépendante sur trois puise déjà leur épargne pour faire face aux dépenses de prise en charge. Une sur deux envisage de le faire.